

9137316

A2PRL

Société Anonyme au capital de 39 000 €
Siège Social : 26, rue François 1^{er} - 75008 PARIS
RCS PARIS 381 961 051

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2008**

.....
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'administrateur de Monsieur Hugues de VESINS, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Hugues de VESINS pour une durée de trois exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

I M R
07 JUIN 2009

CINQUIEME RESOLUTION

N° DE DÉPOT

28388

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'administrateur de la société Europe 2 Entreprises, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de renouveler le mandat d'administrateur de la société Europe 2 Entreprises pour une durée de trois exercices sociaux, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le mandat d'administrateur de la société RFM Entreprises, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de renouveler le mandat d'administrateur de la société RFM Entreprises pour une durée de trois exercices sociaux, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MW

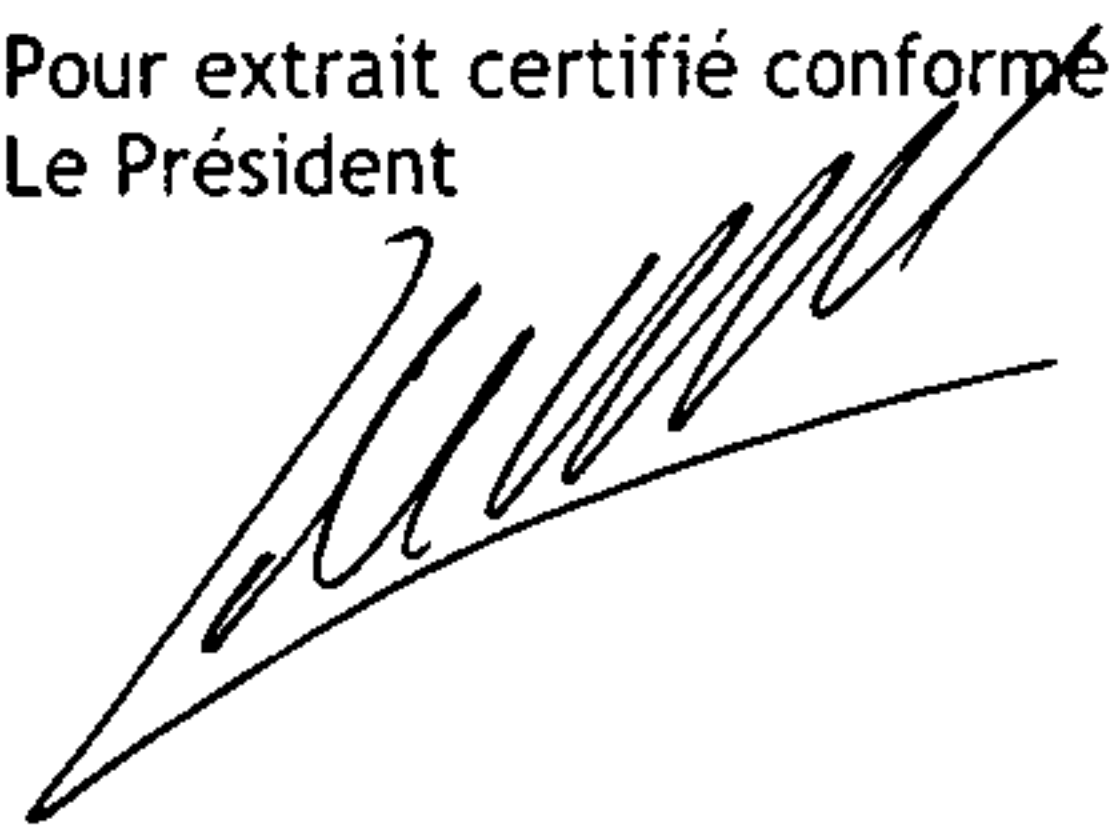
NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

A2PRL

Société Anonyme au capital de 39 000 €
Siège Social : 26, rue François 1^{er} - 75008 PARIS
RCS PARIS 381 961 051

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2008**

.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du Commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars & Guérard, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Il est précisé que la société Mazars & Guérard a d'ores et déjà représentée sa candidature. Par conséquent, l'Assemblée Générale propose donc de reconduire ce mandat pour une durée renouvelable de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Michel ROSSE, arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Il est précisé que Monsieur Michel ROSSE n'a pas souhaité représenter sa candidature. Par conséquent, l'Assemblée Générale nomme, sur proposition de la société Mazars & Guérard, Monsieur Frédéric ALLILAIRE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée renouvelable de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président

